

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Avis est donné, en conformité avec l'article 156 du Code municipal du Québec, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Papineauville est demandée par la directrice générale et secrétaire-trésorière

Elle sera tenue le mardi 22 octobre 13h30 au 188, rue Jeanne-d'Arc à Papineauville.

**Ordre du jour**

- 1. Administration**
  - 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Appel nominal
  - 1.3 Constatation de l'avis de convocation
  - 1.4 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.5 Adjudication des contrats pour le déneigement des rues, routes, trottoirs
  - 1.6 Question du public
  
- 2. Levée de la séance**
  - 2.1 Levée de la séance extraordinaire.

Donné à Papineauville ce 17 octobre 2019.



Martine Joanisse  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Martine Joanisse, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Papineauville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17 octobre 2019 entre 9h00 à 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 octobre 2019.



Martine Joanisse  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière